

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Bassens - Simorep et compagnie - Projet de recherche développement Bio-butterfly - Construction d'un expérimentateur préindustriel - Subvention métropolitaine - Décisions.

Madame CALMELS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société Simorep et Compagnie, à Bassens fabrique du caoutchouc synthétique et assure l'approvisionnement en élastomère de synthèse pour une quarantaine d'usines du Groupe Michelin, aujourd'hui numéro un mondial des pneumatiques de tourisme économies en énergie ainsi que des pneumatiques radiaux en poids lourds, génie civil, avions et engins agricoles. Cette société est détenue par la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin de Clermont-Ferrand, connue sous le nom usuel de Michelin, groupe français leader dans la fabrication de pneumatiques.

Dans le cadre des Investissements d'Avenir, l'Agence de développement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a été autorisée à financer le projet de recherche-développement intitulé Bio-butterfly présenté par le Groupe Michelin et ses partenaires (AXENS et IFPEN). Ce dernier vise à diversifier les ressources et les modes de production du butadiène, qui constitue un élément chimique essentiel dans la fabrication des pneumatiques. La démarche représente un enjeu stratégique pour cette filière industrielle car la disponibilité mondiale du butadiène est fortement mise sous tension par les transferts de production d'éthylène vers le gaz naturel.

Dans ce contexte, le projet Bio-butterfly a vocation à répondre à quatre grands enjeux :

- sécuriser les approvisionnements en butadiène pour les prochaines années pour le Groupe Michelin grâce au développement d'une voie d'accès bio-sourcée à partir de la biomasse par des acteurs français de la chimie et de la biochimie,
- fédérer les acteurs de la chimie du végétal sur le territoire national grâce à la collaboration des acteurs majeurs tels que Tereos (matières premières bio-sourcées), AXENS et IFPEN (développeurs de procédés), Simorep et Compagnie producteur de polymères, contribuant ainsi à préserver et créer des emplois,
- réduire la consommation de ressources fossiles en substituant une partie du butadiène d'origine pétrochimique par du butadiène bio-sourcé,
- mettre sur le marché les meilleurs pneumatiques en termes de rapport qualité/prix.

Le projet de recherche-développement s'appuie sur la construction d'un expérimentateur pré-industriel sur le site Simorep de Bassens, outil clé de démonstration pour garantir une solution durable et économiquement viable à terme. Michelin assurera la construction de l'expérimentateur en s'appuyant sur le savoir-faire d'AXENS et IFPEN dans le domaine des procédés catalytiques.

Le programme consiste à valider à l'échelle 1/2000, d'une part la chaîne de production du bio-butadiène avec le niveau de pureté requis, d'autre part, de produire une quantité suffisante de bio-butadiène pour son homologation. Le démonstrateur sera constitué des briques technologiques de la chaîne de production, à savoir, les opérations catalytiques et celles de séparation et de purification. L'objectif est d'acquérir la totalité des données nécessaires à la rédaction du guide industriel et des instructions opératoires afin d'assurer l'extrapolation de la chaîne à l'échelle industrielle. Grâce à cet expérimentateur préindustriel il sera possible à Michelin de disposer :

- des moyens de qualification des matières premières,
- des moyens de production des quantités de bio-butadiène pour homologation,
- des bilans matière et thermique et de la validation de la cohérence et de la robustesse de leur couplage,
- des données permettant d'affiner le modèle économique global du projet industriel.

Le projet, d'une durée estimée à 2,5 ans, s'articule autour de trois étapes principales allant de la recherche-développement jusqu'à la construction de l'expérimentateur préindustriel prévue sur 18 mois :

- l'exploration, en sélectionnant une voie technologique pour transformer une ressource biomasse en butadiène,
- le développement, pour valider la pertinence technologique à l'échelle pilote,
- la validation, pour démontrer la pertinence industrielle de ces choix dans un démonstrateur industriel.

L'étape spécifique de validation de la technologie par la construction et la validation du démonstrateur préindustriel s'élève à 11 900 000 € hors taxes. Notre établissement public est sollicité, aux côtés de la Région Aquitaine, pour apporter son soutien financier à hauteur de 400 000 €, soit 3,36 %, dans le cadre du budget prévisionnel suivant :

| DEPENSES | MONTANT HORS TAXES | RECETTES | MONTANT HORS TAXES |
|----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Equipements | 3 400 000 | Autofinancement | 10 900 000 |
| Montage | 340 000 | | |
| Tuyauterie | 3 400 000 | Région Aquitaine | 600 000 |
| Electricité | 510 000 | Bordeaux Métropole | 400 000 |
| Instrumentation | 2 550 000 | | |
| Génie Civil | 680 000 | | |
| Charpente | 680 000 | | |
| Chauffage - Peinture | 340 000 | | |
| | | | |
| | | | |
| TOTAL | 11 900 000 | TOTAL | 11 900 000 |

Lors de sa Commission Permanente du 1^{er} Juin 2015, la Région Aquitaine a attribué une subvention d'un montant de 600 000 € pour soutenir ce projet.

Le soutien de l'ADEME dans le cadre des Investissements d'Avenir, au projet global Bio-Butterfly dont le coût total est de 52 M€, s'élève à 14,7 M€ (dont 6 M€ sous forme de subvention et 8,7 M€ d'avance remboursable). De plus, le programme Bio-Butterfly permettra la création de 24 emplois et permettra d'assurer une avance technologique pour un site industriel majeur de notre agglomération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1511-1, L 1511-2, L 1511-3 et L 1511-5,

VU le décret N° 2007-1282 du 28 août 2007,

VU le Schéma métropolitain de développement économique (SMDE), adopté le 25 mars 2011,

VU le règlement d'intervention de la Communauté urbaine de Bordeaux adopté le 25 mai 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt métropolitain de favoriser sur son territoire, le développement du projet de recherche-développement Bio-butterfly mené par le Groupe Michelin, eu égard à l'avenir du site SIMOREP de Bassens, aux créations d'emploi à venir et de façon plus générale à la contribution de ce projet à la recherche d'alternatives aux énergies fossiles,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer, à la société Simorep et Compagnie (Groupe Michelin), une subvention d'un montant de 400 000 € pour la construction de l'expérimentateur préindustriel objet du programme recherche-développement du Groupe Michelin Bio-Butterfly, dont l'assiette subventionnable s'élève à 11 900 000 € hors taxes.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention tri-partite ci-annexée, entre Bordeaux Métropole, la Société Simorep et Compagnie et la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin fixant les conditions de versement de ladite subvention à Société SIMOREP et Compagnie.

Article 3 : la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20422, fonction 90 du budget de l'exercice 2015.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre et le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2015

Pour expédition conforme,
Le Président,

M. ALAIN JUPPÉ